

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Avril 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 6 mai 2022

Statistiques nationales

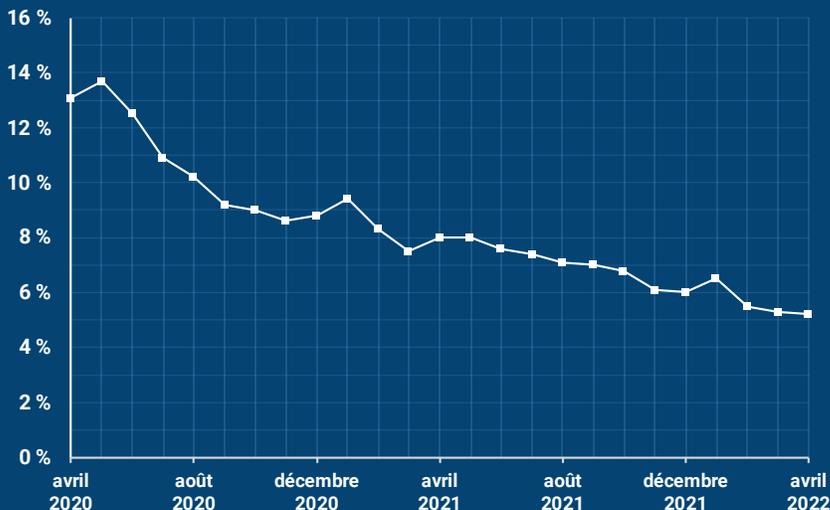
Le taux de chômage a atteint un nouveau plancher historique pour le mois d'avril, diminuant légèrement à 5,2 %, avec 15 300 emplois ajoutés sur le marché du travail. Le taux de chômage national affiche désormais une baisse sur trois mois consécutifs, sur fond de déclin des infections à la COVID-19 dans la plupart des régions du Canada et de levée des restrictions restantes sur le plan de la santé publique. Toutefois, une partie de la baisse du taux de chômage du mois dernier est attribuable à une diminution du taux de participation, ce qui indique que certains demandeurs et demandeuses d'emploi ont abandonné toute perspective de trouver un emploi dans l'immédiat.

Le taux de couverture syndicale a connu une tendance positive en avril, augmentant de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 30,5 %. Cependant, ce niveau demeure inférieur de pas moins d'un point de pourcentage à celui d'avril 2021 et à la moyenne des cinq dernières années. Le salaire horaire moyen a également bondi de 0,5 % le mois dernier, mais il est inférieur de 2,7 % à celui d'avril dernier, corrigé de l'inflation.

	Moyenne sur 5 ans avril 2016 à avril 2020	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022	Variation entre mars et avril 2022
Emploi total (nombre) ¹	17 932 360	18 627 200	19 600 500	973 300 5,2 %	15 300 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	7,7	8,1	5,2	-2,9 pp	-0,1 pp
Taux de participation (%) ³	64,5	64,9	65,3	0,4 pp	-0,1 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	31,3	31,5	30,5	-1,0 pp	0,2 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	28,72 \$	31,91 \$	31,06 \$	-2,7 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,2	35,3	35,1	-0,6 %	-0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen



Indicateurs nationaux de précarité

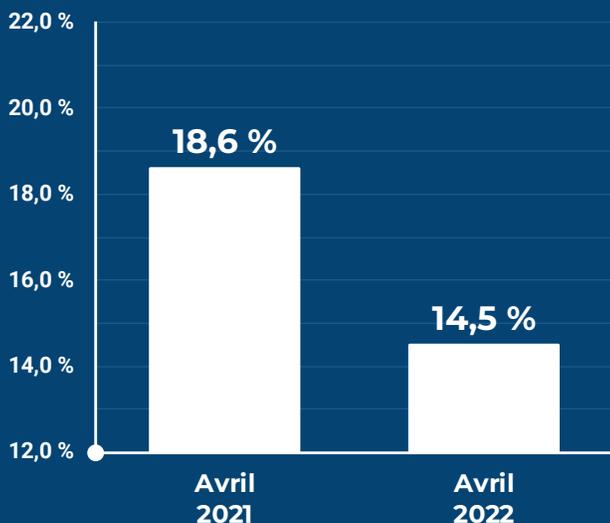
Les indicateurs de précarité d'Unifor ont pour la plupart évolué dans la bonne direction pour le mois d'avril, avec des baisses mensuelles des taux de temps partiel involontaire, de sous-utilisation et de sous-emploi. Ces tendances suggèrent qu'il y a actuellement moins de Canadiennes et Canadiens qui désirent occuper un emploi à temps plein mais qui n'y parviennent pas.

Cependant, certaines mesures de la précarité continuent d'afficher une croissance depuis 2021, avec des augmentations d'une année sur l'autre des taux de cumul d'emplois et d'emplois temporaires. Et si la proportion de Canadiennes et Canadiens touchant de bas salaires a

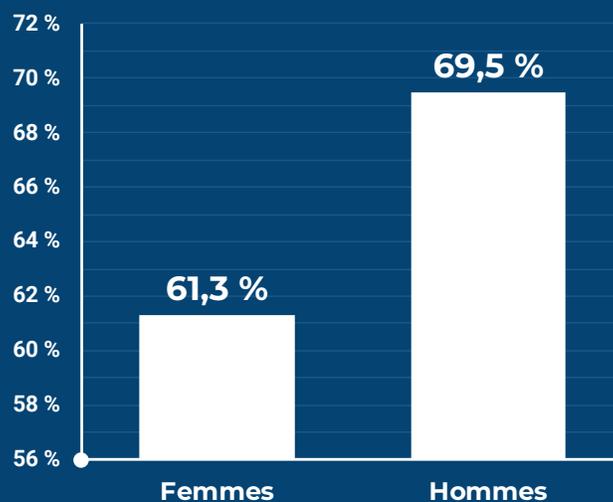
diminué depuis l'année dernière, près d'un travailleur ou travailleuse sur cinq gagne toujours moins des deux tiers du salaire médian. En ce qui concerne les effets genrés de la précarité, les femmes continuent de connaître des taux de sous-emploi (17,2 %) et de travail à temps partiel involontaire (43,4 %) plus élevés que la moyenne, même si elles participent à la population active à un taux nettement inférieur à celui des hommes (voir ci-dessous).

	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022 (pp)	Variation entre mars et avril 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,6	19,4	0,8	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	46,5	39,7	-6,8	-0,3
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	11,7	7,6	-4,1	-0,7
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	18,6	14,5	-4,1	-0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	4,9	5,5	0,6	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,4	11,5	0,1	0,2
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,1	3,5	0,4	0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	7,0	6,8	-0,2	-0,1
<i>Saisonnier (%)</i>	1,4	1,2	-0,2	0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,8	18,9	-0,9	0,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,70 \$	4,01 \$	8,4 %	-1,3 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	839,0	660,2	-21,3 %	-5,4 %

Taux de sous-emploi



Taux de participation



Statistiques régionales

À l'échelle régionale, le tableau du marché du travail a été quelque peu mitigé. Le Canada atlantique a connu l'une des plus fortes croissances de l'emploi au pays, ajoutant près de 15 000 emplois (+1,3 %), tandis que le taux de chômage régional a diminué de presque un point de pourcentage. Le taux de participation du Canada atlantique a également augmenté pour atteindre 60,6 %, bien qu'il demeure inférieur au niveau d'avril 2021. De même, les Prairies ont créé 14 600 emplois, tandis que le taux de chômage est tombé à 5,7 %, soit une baisse mensuelle de 0,4 point de pourcentage.

L'Ontario a également ajouté plus de 14 000 emplois, mais a vu son taux de chômage augmenter en fait de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 5,4 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'arrivée de nouveaux demandeurs et demandeuses d'emploi dans la population active, le taux de participation ayant également augmenté. D'autre part, la Colombie-Britannique a connu à la fois une baisse de l'emploi et une augmentation de la participation à la population active, ce qui signifie que son taux de chômage a également grimpé à 5,4 %.

Le Québec a connu les pertes d'emploi les plus importantes pour le mois d'avril, avec un recul de 26 500 emplois (-0,6 %). Toutefois, cette baisse a été compensée par une chute importante du taux de participation, ce qui a permis de ramener le taux de chômage à 3,9 %, soit le niveau le plus bas de toutes les régions.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022	Variation entre mars et avril 2022
Emploi total	1 127 800	1 166 000	38 200 3,4 %	14 900 1,3 %
Taux de chômage (%)	9,4	7,4	-2,0	-0,9
Taux de participation (%)	60,9	60,6	-0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	32,7	33,2	0,5	-0,4
Salaire horaire moyen	27,56 \$	27,44 \$	-0,4 %	0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,1	36,3	0,5 %	-0,1 %



Québec

	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022	Variation entre mars et avril 2022
Emploi total	4 227 300	4 379 500	152 200 3,6 %	-26 500 -0,6 %
Taux de chômage (%)	6,6	3,9	-2,7	-0,2
Taux de participation (%)	63,8	63,9	0,1	-0,5
Taux de syndicalisation (%)	40,6	39,7	-0,9	0,9
Salaire horaire moyen	30,36 \$	30,23 \$	-0,4 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,0	34,6	-1,2 %	0,0 %



Ontario

	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022	Variation entre mars et avril 2022
Emploi total	7 215 400	7 737 200	521 800 7,2 %	14 300 0,2 %
Taux de chômage (%)	9,0	5,4	-3,6	0,1
Taux de participation (%)	64,4	65,5	1,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	27,6	26,5	-1,1	0,1
Salaire horaire moyen	32,97 \$	31,78 \$	-3,6 %	0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,6	-0,4 %	-0,4 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022	Variation entre mars et avril 2022
Emploi total	3 438 600	3 582 000	143 400 4,2 %	14 600 0,4 %
Taux de chômage (%)	8,3	5,7	-2,6	-0,4
Taux de participation (%)	68,5	68,4	0,0	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,6	27,1	-1,5	-0,1
Salaire horaire moyen	32,84 \$	31,60 \$	-3,8 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,3	36,0	-0,7 %	0,1 %



Colombie-Britannique

	Avril 2021	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022	Variation entre mars et avril 2022
Emploi total	2 618 100	2 735 800	117 700 4,5 %	-2 000 -0,1 %
Taux de chômage (%)	7,1	5,4	-1,7	0,3
Taux de participation (%)	65,1	65,5	0,4	0,1
Taux de syndicalisation (%)	30,5	30,0	-0,5	0,1
Salaire horaire moyen	32,38 \$	31,25 \$	-3,5 %	-0,8 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,8	34,9	0,2 %	0,3 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Alors que le salaire horaire moyen a augmenté de 0,5 % le mois dernier, les niveaux d'inflation historiquement élevés signifient que les salaires réels continuent d'être à la traîne par rapport à l'année précédente, ayant diminué de 2,7 % depuis avril 2021. Seule une poignée de secteurs ont connu des augmentations annuelles des salaires réels, la fabrication de produits non durables et les services professionnels, scientifiques et techniques étant les plus importants d'entre eux. Les salaires réels se sont maintenus au même niveau dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, ce qui indique que les récentes augmentations de salaires dues à une forte demande d'emploi sont parvenues à compenser les effets de l'inflation. Cependant, la grande majorité des travailleurs et travailleuses continuent de subir une érosion de leur pouvoir d'achat, certaines des plus fortes baisses de salaires réels étant enregistrées dans le secteur public (p. ex. services d'enseignement et administration publique).

En termes de croissance de l'emploi, la tendance observée ces derniers mois se maintient, la plupart des secteurs affichant des gains d'emploi annuels significatifs. Certaines des plus fortes augmentations de l'emploi ont été enregistrées dans le secteur des services : commerce de gros (+58 400); commerce de détail (+141 300); services professionnels, scientifiques et techniques (+120 300); information, culture et loisirs (+124 900); et hébergement et restauration (+171 700).

Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Avril 2022	Variation entre avril 2021 et avril 2022
Agriculture	22,32 \$	0,3 %
Foresterie	31,57 \$	-8,4 %
Pêche, chasse et trappage	27,41 \$	28,8 %
Mines, pétrole et gaz	46,06 \$	-2,8 %
Services publics	45,94 \$	-4,4 %
Construction	33,29 \$	-1,3 %
Fabrication de biens durables	31,26 \$	-0,5 %
Fabrication de biens non durables	29,39 \$	1,1 %
Commerce de gros	30,20 \$	-2,6 %
Commerce de détail	21,60 \$	-2,3 %
Transport et entreposage	29,35 \$	-6,8 %
Finances et assurances	39,18 \$	-0,7 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	30,01 \$	-1,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	39,27 \$	0,9 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	23,97 \$	-0,6 %
Services éducatifs	35,99 \$	-5,1 %
Soins de santé et assistance sociale	30,36 \$	-2,1 %
Information, culture et loisirs	30,61 \$	-10,7 %
Hébergement et services de restauration	18,24 \$	0,0 %
Autres services	27,09 \$	-2,7 %
Administration publique	40,67 \$	-4,3 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, avril 2021 à avril 2022

Agriculture	-18 091	
Foresterie	-5 978	
Pêche, chasse et trappage	-3 006	
Mines, pétrole et gaz		18 245
Services publics		3 799
Construction		63 231
Fabrication de biens durables	-11 461	
Fabrication de biens non durables		29 937
Commerce de gros		58 418
Commerce de détail		141 260
Transport et entreposage		40 986
Finances et assurances		55 786
Services immobiliers, de location et de location à bail	-7 137	
Services professionnels, scientifiques et techniques		120 326
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		7 941
Services éducatifs		58 207
Soins de santé et assistance sociale		67 232
Information, culture et loisirs		124 859
Hébergement et services de restauration		171 716
Autres services	-27 801	
Administration publique		63 724



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Avriils couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Avriil-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Avriils qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Avriil-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Avriils qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org